

Savoir vivre ensemble

Vivre ensemble



On choisit ses amis...

Pas son voisin.

Quelques règles simples pour entretenir des relations courtoises

- Je ne fais pas de feux de jardin.
- J'entretiens mon terrain ; je fauche les hautes herbes. Je n'attends pas que mon voisin se plaigne.
- Je taille ma haie à hauteur réglementaire.
- Je respecte la tranquillité et le sommeil des autres.
- Je modère le son de ma télévision, ma chaîne et mon autoradio.
- Je tonds ma pelouse, je bricole à des horaires acceptables par tous
- J'apprends mon chien à ne pas aboyer inconsidérément.
- Je fais contrôler régulièrement le pot d'échappement de ma voiture, ma moto, ma mobylette...pour ne pas réveiller toute la rue quand je rentre la nuit.
- Je ramasse les déjections de mon chien sur la voie publique.
- Je tiens compte de la météo, et notamment des vents, lorsque j'entretiens mes cultures.
- Je fais mon possible pour diminuer les nuisances sonores et olfactives notamment les week-ends.

- Lorsque je me déplace avec des engins agricoles encombrants, je prends toutes les précautions nécessaires pour ne pas trop gêner la circulation et éviter de trop salir les routes.
- Je suis à la campagne, les routes sont étroites, je fais encore plus attention à ma vitesse.



Contre le bruit : Rappel des horaires

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14 h30 à 19h30

Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h à 19h

Dimanche, jours fériés : de 10h à 12h et de 16h à 18h